



Carrefour de Communications

DÉPARTEMENT : DEUX-SÈVRES
CANTON : SAINT-MAIXENT L'ÉCOLE
COMMUNE : LA CRÈCHE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

VILLE DE LA CRÈCHE

DE-040722-06

Transmission à la Préfecture le ...1.2.JUIL. 2022.....

Accusé réception le.....1.2.JUIL. 2022.....

Acte rendu exécutoire après publication le...2.JUIL. 2022



La Maire,
Lactitia HAMOT

DÉLIBÉRATION CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 4 JUILLET 2022

Nombre de :
- Membres en exercice : 28
- Membres présents : 19
- Suffrages exprimés : 27
- Pour : 27
- Abstention :
- Contre :

L'an deux mil vingt-deux, le quatre juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de LA CRÈCHE, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal à LA CRÈCHE sous la présidence de Madame la Maire, en suite de sa convocation en date du vingt-huit juin deux mil vingt-deux.

Présents : L. HAMOT, S. GIRAUD, M. L. WATIER, S. GUILLON, E. AUZURET, P. ROSSARD, C. GARREAU, C. MORISSON ROSSARD, Y. MAILLOU, C. HERAUD, S. FORTHIN, G. ROY, E. DELANEAU, M. PETITCOULAUD, A. DOMIN, E. GUILLIOT BOZIER, N. PILLET, J. VARENNES, B. LEPOIVRE.

Excusés et représentés :

S. FAVRIOU donne pouvoir à S. GUILLON
D. BARANGER donne pouvoir à C. GARREAU
Y. BERTRAND donne pouvoir à Y. MAILLOU
Y. TOURET donne pouvoir à S. FORTHIN
L. MATHIEU donne pouvoir à M. L. WATIER
S. DUPUIS donne pouvoir à B. LEPOIVRE
S. LAMBERT donne pouvoir à J. VARENNES
C. OMBRET donne pouvoir à N. PILLET

Absente non représentée :

C. CHEVAILLER

Secrétaire de séance :

E. AUZURET

CONVENTION POUR LA VALORISATION DE TRAVAUX EN CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Mme la Maire rappelle que dans le cadre des ambitions portées par la commune en matière d'opérations d'investissement visant à l'économie d'énergie, plusieurs actions ont été fléchées et notamment le changement de chaudières, le remplacement des points lumineux traditionnels en LED ainsi qu'un large programme de rénovation énergétique.

L'ensemble de ces investissements vertueux émergent potentiellement au dispositif des certificats d'économie d'énergie.

Ce programme permet à la Commune de vendre les CEE qu'elle produit par la réalisation de travaux de rénovation énergétique, aux fournisseurs d'énergie « obligés ».

Le dispositif réglementaire Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) existe depuis 2005. Il oblige les fournisseurs d'énergie à réaliser des économies d'énergie en entreprenant différentes actions auprès des consommateurs.

Les opérations éligibles concernent les dépenses relatives à l'achat des équipements et des matériels ou des matériaux :

- de rénovation de l'éclairage public,
- d'isolation ou changement de chauffage pour les bâtiments publics,
- d'isolation ou changement de chauffage pour les bâtiments résidentiels,
- de raccordement d'un bâtiment public ou résidentiel à un réseau de chaleur.

Pour procéder à la vente des CEE, la CEE doit ouvrir un compte sur le Registre CEE (registre EMMY).

Pour réaliser la revente de ces CEE, il est proposé de contractualiser avec SONERGIA, courtier en CEE.

.../...

Cette offre comprend un prix de rachat des CEE de 4 000 € HT / GWh cumac de CEE produit.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents :

- APPROUVE la signature de la convention avec SONERGIA, dont copie jointe,
- AUTORISE La Maire à signer la convention portant sur la valorisation de CEE TEPCV avec SONERGIA
- AUTORISE La Maire à procéder à la vente des CEE produits par le territoire à 4 000 € HT/ GWh cumac
- AUTORISE la Maire à ouvrir un compte EMMY,
- AUTORISE La Maire à prendre les dispositions administratives et financières concernant l'exécution de cette délibération

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents. Pour extrait conforme.



La Maire,
Laetitia HAMOT

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

CONVENTION POUR LA VALORISATION DE TRAVAUX EN CERTIFICATS D'ECONOMIES D'ENERGIE

Date de transmission de l'acte : 12/07/2022

Date de réception de l'accusé de
réception : 12/07/2022

Numéro de l'acte : DE-040722-06 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 079-217900489-20220704-DE-040722-06-DE

Date de décision : 04/07/2022

Acte transmis par : HELENE FOURNOLS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.4. Autres types de contrats